



NATIONS UNIES EN
HAÏTI



HAÏTI

VERS LA TRANSITION

2013





SOMMAIRE

Préface de Mme Sandra Honoré, Représentante spéciale du Secrétaire général en Haïti	5
Introduction de M. Peter de Clercq, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti	7
État de droit	8
Gouvernance	10
Retour et réhabilitation des quartiers	12
Action humanitaire	14
Prévention et lutte contre le choléra	16
Santé	18
Éducation	20
Environnement	22
Emploi	24
Acronyms	27

PRÉFACE

SANDRA HONORÉ

Représentante spéciale du Secrétaire-général des Nations Unies en Haïti

La transition politique démocratique d'Haïti a continué de montrer des signes de progrès, malgré un rythme lent et irrégulier. Les Nations Unies ont poursuivi leur engagement auprès du gouvernement et du peuple d'Haïti en vue de contribuer à améliorer la sécurité et la stabilité, et au développement socio-économique du pays.

Le processus de stabilisation du pays a rencontré un certain nombre de difficultés en 2013, notamment en manquant l'opportunité d'organiser des élections libres, inclusives et crédibles pour renforcer les institutions démocratiques nationales et locales. Cependant, la collaboration entre les trois Pouvoirs pour établir un Conseil électoral de transition, ainsi que l'adoption par le Parlement et la promulgation par l'Exécutif de la loi électorale sont des signes positifs que la Nation est apte à surmonter ses divisions politiques.

En procédant ainsi, Haïti pourrait être en mesure d'accélérer le renforcement de l'état de droit, de promouvoir le développement économique, et de répondre aux besoins sociaux et économiques les plus urgents de la population.

En 2013, la Police des Nations Unies a continué d'apporter son soutien à la Police Nationale d'Haïti (PNH) et de la former. La graduation de 1059 cadets, la plus importante promotion dans l'histoire de la PNH, et de 41 officiers de grade intermédiaire, a augmenté la capacité de la PNH à assurer la sécurité à travers le pays. La situation sécuritaire demeure relativement stable, malgré de fréquentes manifestations populaires. Alors qu'une PNH en pleine croissance continuait de faire face à des violences sporadiques, particulièrement dans certaines zones de la capitale, Port-au-Prince, le taux général de criminalité a diminué.

Le Conseil de Sécurité a autorisé la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) à entamer la réduction de sa présence militaire, tout en adaptant sa configuration aux besoins de sécurité et de stabilisation sur le terrain.

A travers son Plan de Consolidation et aux côtés de l'Equipe Pays des Nations Unies et de ses partenaires internationaux, la Mission est restée déterminée à travailler avec le gouvernement haïtien et le Parlement, ainsi que les institutions de l'Etat, à développer la Police Nationale d'Haïti, à renforcer la capacité nationale à organiser les élections, à consolider l'état de droit, à promouvoir les droits de l'homme et à assister dans la mise en œuvre des réformes de la gouvernance nationale et locale.

La direction que la situation politique du pays prendra cette année dépendra de la capacité de l'Exécutif, du Parlement et des secteurs de la société à forger un consensus sur les principales questions de gouvernance.



INTRODUCTION



PETER DE CLERCQ

Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti

En dépit des vulnérabilités inhérentes au pays, Haïti a accompli de considérables progrès relativement à plusieurs défis humanitaires et de développement. Pour la première fois depuis le tremblement de terre de 2010, le nombre de personnes déplacées internes se situe en dessous des 200 000 personnes. L'attention commence ainsi à se porter sur l'urbanisation en croissance rapide, les phénomènes de pauvreté en milieu urbain, et la dissolution des camps, des dynamiques qui sont liées à la planification et à des solutions durables dans un environnement urbain. Le nombre de personnes touchées par le choléra a également été significativement réduit par rapport à l'année précédente. Le Gouvernement a démontré une appropriation et un leadership sur la problématique du choléra, en présentant à la fois un plan sur long terme et un plan intermédiaire pour lutter contre la maladie. Les acteurs humanitaires ont transféré progressivement, avec succès, la coordination de certains secteurs humanitaires clés aux entités gouvernementales. Cette évolution vers une plus grande appropriation et un leadership national reflète également des changements dans le cadre de la coordination de l'aide externe. En mai 2013, la première réunion du «Comité de l'Efficacité de l'Aide» (CEA) a eu lieu, avec la participation des principaux bailleurs de fonds internationaux.

De toute évidence, les défis demeurent. Le pays est encore extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles et aux épidémies. Plus important encore, le développement durable en Haïti nécessite des améliorations significatives dans la modernisation et la mise en œuvre de l'état de droit et des cadres d'investissement. Des sujets tels que le déploiement de la présence de la police sur l'ensemble du pays, la détention provisoire prolongée, ou les réformes juridiques nécessaires pour faciliter et protéger les investissements doivent être abordés au vue de l'importance de ces structures de lutte contre la pauvreté dans le pays.

Bien que le processus de transition progresse d'une réponse aux besoins humanitaires à court terme vers des problèmes structurels de long terme, le défi pour le gouvernement d'Haïti sera d'établir un cadre de coopération différent avec la communauté internationale, qui facilitera l'affectation directe de l'appui budgétaire au Gouvernement. Ceci exigera une meilleure responsabilité mutuelle et une transparence, ainsi qu'un renforcement des capacités du gouvernement à mettre en œuvre et à fournir des services à la population. Le système des Nations Unies et ses partenaires doivent aussi identifier des modalités de financement plus flexibles afin d'appuyer les priorités ambitieuses de la politique nationale de développement, ainsi que la réponse à la crise humanitaire actuelle, face à un environnement politique encore volatile. Un accent particulier devrait être porté sur l'appui au gouvernement haïtien, à travers le programme de réforme de l'état actuel et un appui budgétaire direct.

Tout au long de l'année 2013, le système des Nations Unies en Haïti a démontré son engagement, en soutenant le peuple d'Haïti vers une plus grande participation dans le processus de développement. Nous avons établi et renforcé des partenariats clés afin de promouvoir le changement socio-économique durable que le peuple haïtien mérite. La route vers le développement durable est encore longue, mais les premiers pas doivent être pris.



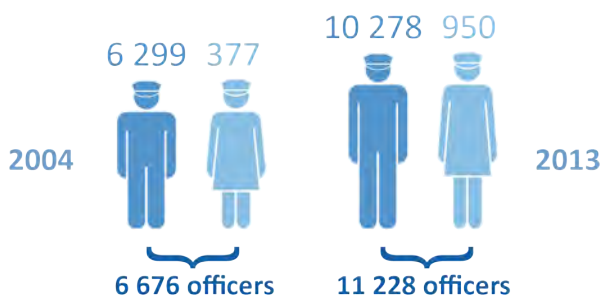
ÉTAT DE DROIT

L'établissement de l'état de droit en Haïti demeure un défi, en grande partie en raison d'institutions dysfonctionnelles (justice, police et prisons). Une police professionnelle et un système de justice responsable sont deux éléments essentiels à la stabilité d'un pays, et donc aux investissements, à la croissance économique et au développement.

Les Nations Unies soutiennent le renforcement de l'état de droit dans le pays en encourageant la gouvernance démocratique, en améliorant la sécurité juridique et physique des personnes et en appuyant la réforme de l'administration publique.

FAITS ET CHIFFRES

POLICE



La PNH a accueilli sa première promotion prévue de 1 000 cadets.

449 policiers ont été formés sur les violences sexuelles et basées sur le genre, dans le cadre de la formation initiale de 7 mois des cadets de la PNH. (1)

Comité des femmes inauguré au sein de la Police Nationale d'Haïti.

Un point focal genre dans 22 commissariats (13 dans le département de l'Ouest et 1 dans chacun des 9 autres). (2)

SÉCURITÉ : LE MAINTIEN DE LA PAIX EN ACTION

146 patrouilles quotidiennes de police (UNPol)

527 patrouilles quotidiennes de contingents militaires

} en moyenne sur tout le territoire

Adoption et publication du Plan de carrière de la PNH.

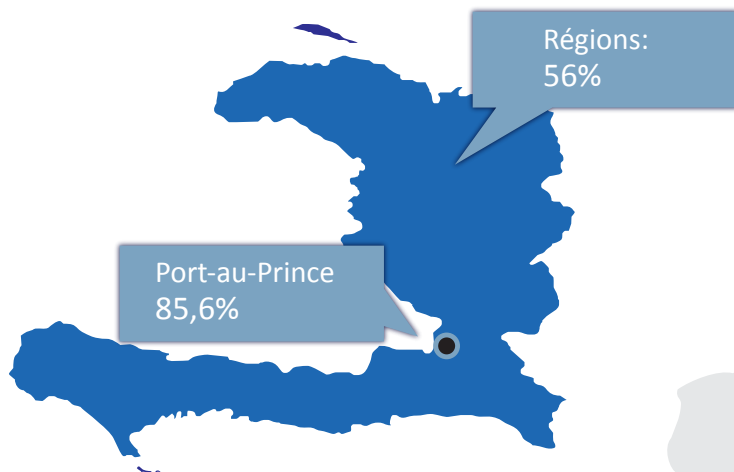
13 commissariats de police réhabilités ou construits. (3)

Création d'un Centre pour l'éducation continue pour la Police judiciaire. (4)

Des Comités de surveillance de la détention préventive sont en place dans 12 juridictions.

SYSTÈME CARCÉRAL

Taux de détention préventive



JUSTICE

Établissement de l'administration du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire. 10 tribunaux réhabilités ou construits et 4 équipés. (5)

Les Cours d'appel du pays se sont accordées sur l'application de la loi sur l'appel.

Les 4 Bureaux d'aide légale (BAL) de Port-au-Prince assistent désormais aussi les femmes et enfants victimes de violence. (6)

Recrutement et formation de 40 étudiants, dont 15 femmes, à l'École de la Magistrature. (7)

Mise en œuvre du Plan de renforcement des capacités du ministère de la Justice et de la sécurité publique. (8)

Publication de la loi électorale fixant un quota de 30% de femmes candidates aux postes représentatifs.

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Les Nations Unies vont continuer leurs efforts en faveur du renforcement de la police, de la justice et du système carcéral, ainsi que leur soutien à la réforme de l'administration publique et au développement des capacités de gestion des frontières.

Au-delà de l'appui aux institutions et à la bonne gouvernance, la consolidation d'une culture de l'état de droit est essentielle pour la protection des droits des citoyens.

La mise en place de mécanismes fonctionnels de contrôle et de vérification doit se poursuivre. Elle doit aller de pair avec une réelle stabilité et une ferme détermination politique, notamment avec l'organisation d'élections municipales et sénatoriales.

Tels sont les principaux défis qui attendent Haïti pour enrainer l'état de droit dans le pays, alors que de nombreux projets de lois sont toujours en attente de décisions législatives.

PROTECTION

Le Comité interministériel des droits de la personne a été établi en mai 2013.

Ratification du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels en octobre 2013.

L'Office de la protection du citoyen a été accrédité par le Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme.

10 espaces pour l'accueil des survivantes de violences basées sur le genre fonctionnent à Port-au-Prince et dans 5 départements. (9)

Création d'un Bureau de lutte contre les violences basées sur le genre multidisciplinaire offrant des formations ainsi que des services médicaux, psycho-sociaux, légaux et policiers aux survivantes de violences basées sur le genre, composé de policiers et de personnels du ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes.

Promulgation de la loi sur l'adoption. (10)



TÉMOIGNAGE

« Je suis très heureuse d'être aujourd'hui une policière après 8 mois et 27 jours de formation et je suis prête à accomplir ma tâche qui est de protéger et servir les vies et les biens de la population ».

Guerline François, de Port-à-Piment (Sud), fait partie des 1058 cadets de la 24ème promotion de la Police Nationale d'Haïti qui a prêté serment le 27 décembre 2013.



GOVERNANCE

La gouvernance institutionnelle demeure un grand défi en Haïti. Les recettes de l'Etat couvrent à peine les besoins opérationnels des ministères et des entités publiques, et le Plan d'investissement triennal (PTI) pour 2014-2016 dépend fortement des bailleurs et des prêts de Pécaribe. L'accès aux services de l'Etat reste insuffisant et varie largement d'une région à l'autre. Cependant, certains pas positifs ont été franchis. La première rencontre internationale du Cadre pour la coordination de l'aide au développement externe en Haïti (CAED) a eu lieu le 10 mai 2013. Ceci représente une avancée significative vers un meilleur alignement des fonds externes avec les priorités du gouvernement. Le programme de réforme de l'Etat a aussi progressé.

FAITS ET CHIFFRES

AU NIVEAU CENTRAL

Etablissement du Collège transitoire du Conseil électoral permanent (CTCEP) en avril 2013.

8 700 personnes ont participé à 121 forums municipaux ou communautaires sur la gouvernance à travers le pays. (1)

Mise en place du Groupe de bailleurs pour le renforcement de la gouvernance locale (GBGL), un mécanisme de coordination de l'aide à la gouvernance locale. (2)

Renforcement de l'Inspection judiciaire à travers le plan 'PACTE Justice' de renforcement des capacités, qui gère la planification quinquennale des budgets des Directions et Services du ministère de la Justice. (3)

Le Cadre pour la coordination de l'aide au développement externe en Haïti a fait un bond en avant en 2013 avec la

première réunion de son Comité de l'efficacité de l'aide (CEA). Mis en œuvre par le ministère de la Planification et de la coopération externe, le CEA, un forum stratégique regroupant le gouvernement haïtien et ses partenaires financiers, a identifié les actions prioritaires pour un développement efficace et durable. Le module de gestion de l'aide externe, une base de données sur le financement international, est désormais en ligne et devrait contribuer à améliorer la gestion de l'aide externe et son intégration dans le budget de l'Etat. (4)

Mise en œuvre des programmes informatisés de l'initiative SIGOB – un outil politique et informatisé de gestion des interactions d'une institution publique – à la Primature et au ministère de la justice, faisant ainsi la promotion du renforcement de leur pouvoir exécutif. (5)

AU NIVEAU DEPARTMENTAL

Assistance technique au développement, à l'analyse et à la validation de **140 budgets municipaux**, et développement de plans d'action pour 40 municipalités et 42 vice-délégations sur la base d'un diagnostic institutionnel participatif. (6)

14 bâtiments municipaux, 1 délégation et 2 vice-délégations construits avec le soutien des Nations Unies. (7)

Formation des 75 inspecteurs et officiers de planification du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP). **Toutes les 10 structures décentralisées du MENFP sont renforcées** pour améliorer la régulation, la planification, la gestion du budget et la gouvernance. (8)

Réhabilitation du **Bureau de la protection civile** dans le département de l'Ouest. (9)

Soutien au ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales pour le développement et la mise en œuvre du **Programme d'intervention Nord & Nord-est (PINNE)** comprenant le recrutement et la formation de 112 postes municipaux clés. (10)



DEFIS ET PERSPECTIVES

Si des progrès encourageants ont été accomplis en 2013, de nombreux défis demeurent, notamment la mise en œuvre de la **réforme de l'administration publique, des finances publiques et le développement de processus de passation de marchés plus transparents**. En 2014, il est crucial que le gouvernement finalise les réformes initiées lors des deux dernières années.

Tous les acteurs en Haïti, et particulièrement les partenaires internationaux, dont l'ONU, devraient accompagner les institutions de l'État et la société

haïtienne dans le renforcement accru de leurs capacités afin de faciliter l'émergence d'un vrai leadership national sur les questions de développement.

Cette priorité transversale sera prise en compte lors de la **révision du Cadre stratégique intégré du système des Nations Unies en Haïti pour 2013-2016**, de manière à l'aligner encore plus avec les priorités du gouvernement 2014-2016.



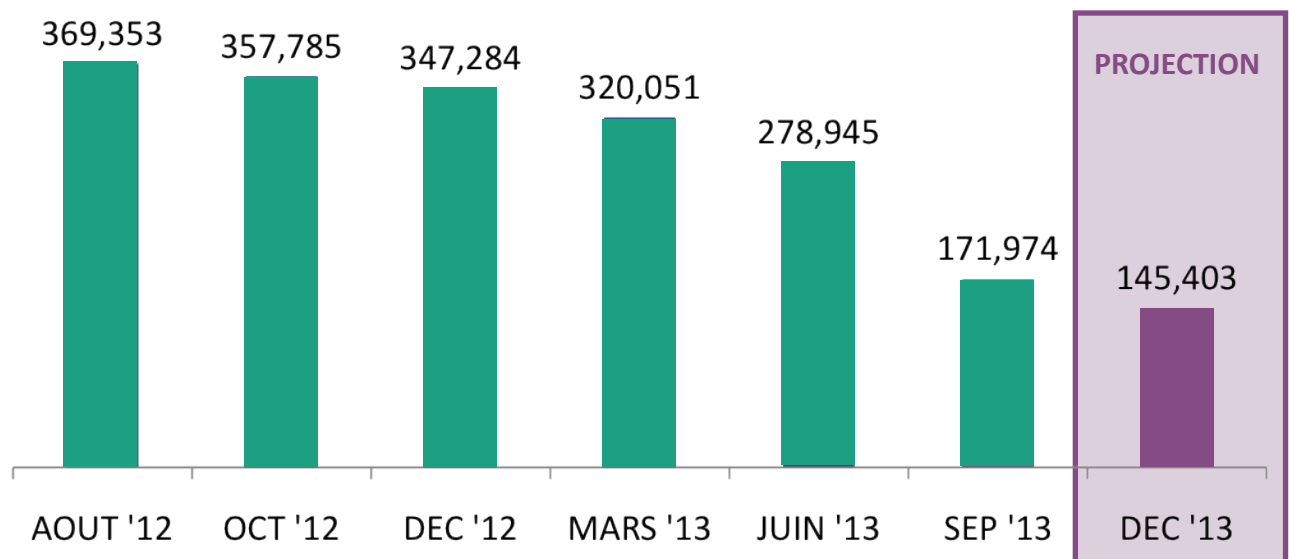
RETOUR ET RÉHABILITATION DES QUARTIERS

Ces dernières décennies, à Port-au-Prince et dans les autres villes haïtiennes, le secteur du logement s'est développé essentiellement de manière informelle sans cadre de régulation ou de politique sectorielle pour la gestion de la croissance urbaine. Le tremblement de terre de 2010 a mis dramatiquement en lumière la grande vulnérabilité des Haïtiens, et la nécessité d'adopter des pratiques de construction plus sûres.

En 2013, des progrès significatifs ont été obtenus avec le soutien des Nations Unies et des partenaires travaillant sur les questions de logement et de développement urbain.

FAITS ET CHIFFRES

EVOLUTION DU NOMBRE DE DÉPLACÉS



54 758 allocations logement, 113 595 abris de transition, 7 515 maisons reconstruites et 26 547 nouvelles maisons construites jusqu'en novembre 2013 pour les familles affectées par le tremblement de terre.

34 599 foyers aidés depuis le début du projet de retour et 193 camps fermés (1).

Grâce au projet 16/6 (2) et le Programme de soutien pour la reconstruction des logements et des quartiers (3):

46,000 résidents ont bénéficié de la réhabilitation d'infrastructures, par la reconstruction des « maisons rouges » et la réparation des « maisons jaunes » dans les quartiers ciblés par le projet.

Plus de 20 plans de réhabilitation de quartiers développés avec les communautés, y compris avec le diagnostic, la priorisation de projets et la mise en œuvre décidés de manière participative.

8 plateformes communautaires ont été mises en place et formées sur la gouvernance sociale et spatiale, la réduction des risques, l'accès inclusif aux services de base, etc.

63 formateurs et 87 travailleurs qualifiés formés et certifiés et mise en place d'un programme gouvernemental de formation professionnelle.

Guide sur le régime foncier pour les établissements informels remis au Gouvernement, avec des exemples de contrats formels.

Près de 4 km de route réhabilités et plus de 4 kilomètres de canaux de drainage construits.

Plus de 3 km de trottoirs reconstruits et 500 mètres linéaires de murs de soutènement. Plus de 500 lampadaires solaires installés.

Renforcement du système électrique via l'installation de 18 transformateurs, 142 pylônes et 10 000 pieds de câble.

Création de point de collecte des déchets solides pour les matériaux recyclables tels que le verre, le plastique et le métal.

5 places publiques réhabilitées et plus de 3 km de caniveaux installés.

14 infrastructures d'eau mises en place avec les comités de gestion correspondants.

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Il reste nécessaire de continuer à accompagner le retour, le relogement et les solutions alternatives pour les Haïtiens qui vivent encore dans les camps et de poursuivre le renforcement des institutions qui s'occupent de logement, de développement urbain et des efforts de reconstruction.

Les activités de réhabilitation doivent être intensifiées dans les quartiers de retour ainsi que le plaider pour une prise en compte systématique de la réduction des risques de désastres dans la planification urbaine, la réhabilitation des quartiers et les normes de protection.

Le renforcement des capacités des communautés et des municipalités sera clé pour la gouvernance locale durable et une coordination renforcée des acteurs gouvernementaux pertinents (MTPTC, DINEPA, etc.) permettra un meilleur accès aux services urbains de base.

Les plans existants de mise à niveau des quartiers doivent être consolidés au niveau municipal pendant que les formations de techniques de construction sûres se poursuivent et s'accélèrent.

Le manque de crédit pour le logement et les difficultés relatives au régime foncier sont les défis qui continuent de bloquer le secteur. Plusieurs types d'outils doivent être mis en œuvre pour soutenir une stratégie du logement durable.

TÉMOIGNAGE



Beatrice a passé trois ans et demi dans un camp, sous la menace constante des expulsions forcées et de l'insécurité. En 2013, elle a pu se reloger grâce au programme de subventions de loyer.

« J'ai choisi de louer une chambre dans la maison d'un parent mais comme j'ai aussi trouvé un emploi, j'économise pour réparer la maison où je vivais avant le séisme. Les choses vont mieux depuis que j'ai quitté le camp et j'aurai bientôt mon foyer à moi ! »

(1) OIM et Cluster E-Shelter/CCCM.

(2) Le projet 16/6 est un projet gouvernemental financé par le Fonds de Reconstruction pour Haïti et soutenu par les Nations Unies (PNUD, UNOPS, OIM et BIT) pour promouvoir la réhabilitation des quartiers et le retour volontaires des camps.

(3) Ce projet, soutenu par OIM, ONU-Habitat, le PNUD, le FNUAP et le PNUE, a pour objectif de fournir au Gouvernement et à ses partenaires les outils de base pour la coordination et la prise de décision pour la reconstruction des logements et des quartiers.



ACTION HUMANITAIRE

Haïti a fait des progrès remarquables pour se relever des multiples chocs qui l'ont affectée : 89% des populations déplacées après le tremblement de terre de 2010 ont quitté les camps ; le nombre de cas de choléra a diminué de 50% entre 2012 et 2013 et les personnes en situation d'insécurité alimentaire sont passées de 1,5 million au début de l'année à 600 000 au mois d'octobre. D'autre part, les capacités nationales en matière de préparation et de réponse aux urgences ont été renforcées. Tous ces progrès ont été le résultat d'un effort concerté entre les acteurs nationaux et internationaux.

FAITS ET CHIFFRES

PREPARATION ET REPONSE

En 2013, 1 plan de contingence au niveau national et 10 au niveau départemental ont été développés pour la saison cyclonique par la Direction de la protection civile (DPC).

1 exercice national de simulation a été organisé par la DPC, avec la participation des partenaires internationaux concernés. 3 exercices dans les départements des Nippes, du Sud et du Sud-est. 9 nouveaux Centres d'opérations d'urgence départementaux (COUD) établis.

Des activités de préparation ont été organisées dans 223 camps avec des points focaux pré-identifiés aptes à fournir une préparation et une réponse minimale.

En préparation au passage de la tempête tropicale Chantal en juillet 2013, 154 camps ont été touchés par des messages de sensibilisation de dernière minute à destination de 40 000 familles.

En 2013, la DPC a continué à voir ses capacités renforcées dans le domaine de la protection, la protection des enfants et la violence basée sur le genre dans le cadre de la planification et des activités de préparation et de réponse à l'urgence.

En août 2013, le point focal national de la DPC pour la protection a participé à la préparation et la conduite de l'exercice national de simulation. Pour la première fois, des problèmes de protection ont été rapportés du terrain et ont obtenu une réponse au niveau national.

Des stocks de contingence en articles non alimentaires (NFI) sont pré-positionnés dans plus de 20 communes (sur 140) à travers le pays pour couvrir les besoins de 50 000 familles en cas d'urgence. (1)

INSECURITE ALIMENTAIRE ET MALNUTRITION SEVERE AIGUE

La situation en 2013 s'est significativement améliorée. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère est tombé à 600 000 et l'insécurité alimentaire touche 3 millions de personnes contre 6,7 millions en 2012.

Une réponse bien coordonnée à l'insécurité alimentaire par le gouvernement d'Haïti et la communauté internationale est l'un des facteurs pouvant expliquer cette tendance positive en plus d'une bonne récolte au printemps 2013, d'une baisse de l'Index des prix à la consommation des produits locaux et d'une augmentation de 11% des transferts d'argent depuis l'étranger.

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Des besoins critiques et des vulnérabilités aiguës demeurent à travers le pays, nécessitant des interventions aptes à sauver des vies. Environ 146 000 personnes étaient encore dans les camps à la fin de 2013. Malgré une baisse significative du nombre de décès liés au choléra, la proportion de décès dus au choléra est de 1,22%, légèrement au-dessus du 1% reconnu internationalement pour qualifier le contrôle efficace du choléra, mais bien en dessous des 2,2% observés fin décembre 2010. (2)

Même si des améliorations sont à noter dans la situation de la sécurité alimentaire, la prévalence de la **Malnutrition Générale Aiguë (GAM)** parmi les enfants de moins de 5 ans a augmenté de 5,1% (EMMUS) en 2012 à 6,5% en 2013. 100 000 enfants de moins de 5 ans sont affectés par la GAM, parmi lesquels 20 000 souffrent de Malnutrition Sévère Aiguë (SAM).

La baisse des financements humanitaires menace les importantes avancées réalisées à date. En 2013, moins de 50% des besoins humanitaires critiques identifiés ont été financés. La baisse du financement a aussi poussé les acteurs humanitaires enregistrés auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires à se retirer graduellement. Leur nombre a continué de diminuer,

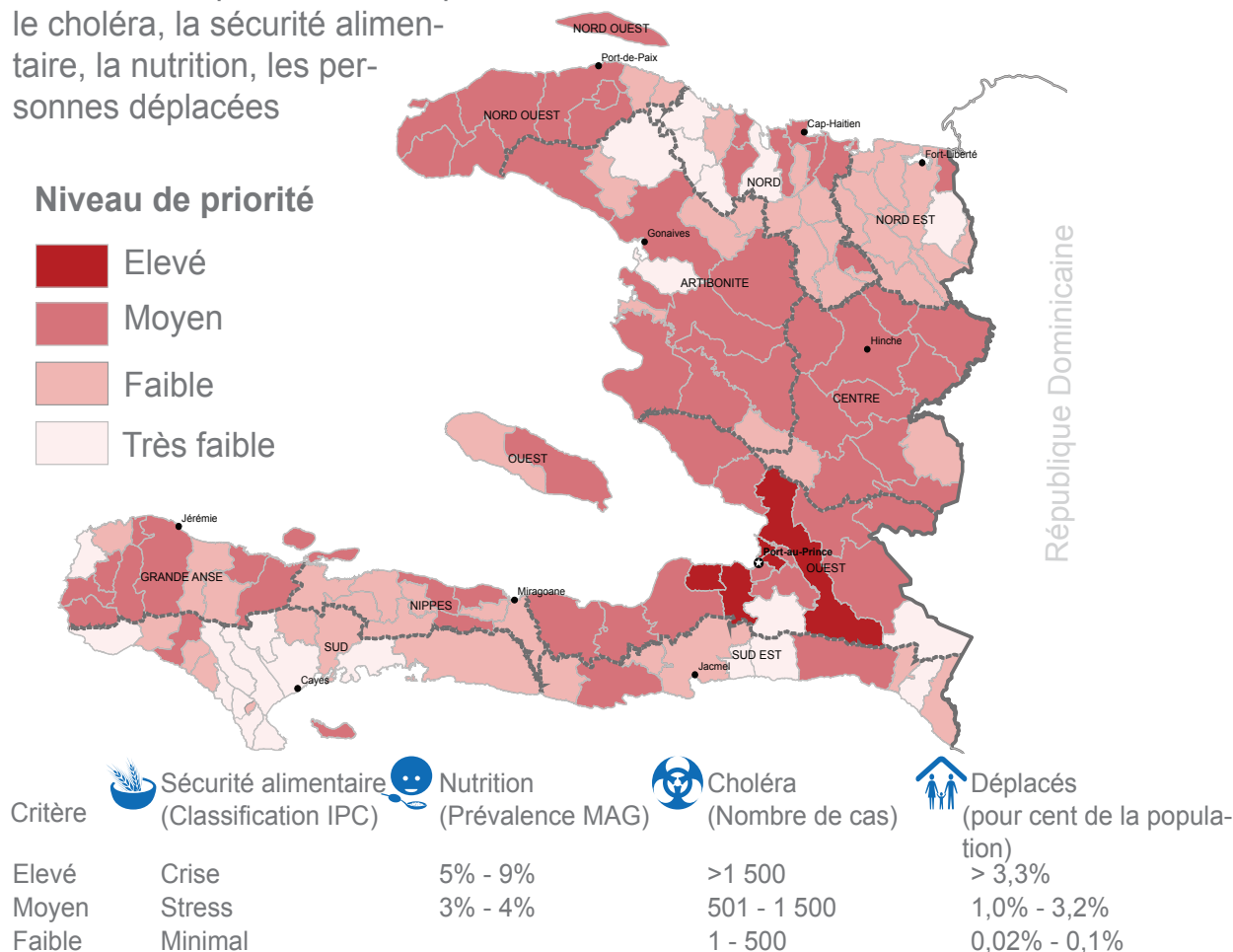
passant de 515 en 2010 à 177 en 2013. Dans certains secteurs, le vide laissé par ces départs est particulièrement ressenti en termes de ressources humaines et financières nécessaires pour assurer les services de base.

Le **Plan d'action humanitaire pour Haïti (HAP) 2014**, qui nécessite 168 millions de dollars US, vise à assurer que les besoins humanitaires critiques des populations déplacées, des personnes affectées par le choléra et par l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont couverts. Il vise aussi à renforcer les capacités nationales de coordination et de réponse aux besoins actuels et futurs en cas de crise. La moitié des besoins en financements concerne la fourniture de services de base dans 100% des camps de déplacés restants. 40 millions de plus sont destinés à couvrir les besoins en santé et en eau et assainissement relatifs à l'épidémie de choléra.

A mesure que le financement de l'aide humanitaire diminue, la communauté humanitaire reconnaît l'importance d'impliquer **les acteurs du développement à plus long terme** pour assurer que les besoins humanitaires essentiels soient couverts alors que des actions sont entreprises pour répondre aux défis structurels.

ZONES PRIORITAIRES HUMANITAIRES EN HAÏTI

Basé sur les quatre secteurs prioritaires:
le choléra, la sécurité alimentaire, la nutrition, les personnes déplacées



Sources: CCCM, CNSA, OPS, MSPP, UNICEF (05 novembre 2013)

(1) Source: Cluster CCCM & Shelter.

(2) Voir le rapport annuel: "Cholera in Haiti: An End in Sight", décembre 2013: <https://haiti.humanitarianresponse.info/document/cholera-haiti-end-sight-un-december-2013>.



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA

Renforcer la capacité du gouvernement à lutter contre le choléra demeure un objectif central des efforts des Nations Unies, y compris de l'initiative lancée récemment par le Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour élargir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, améliorer les soins de santé et mobiliser au niveau mondial les ressources nécessaires contre le choléra en Haïti.

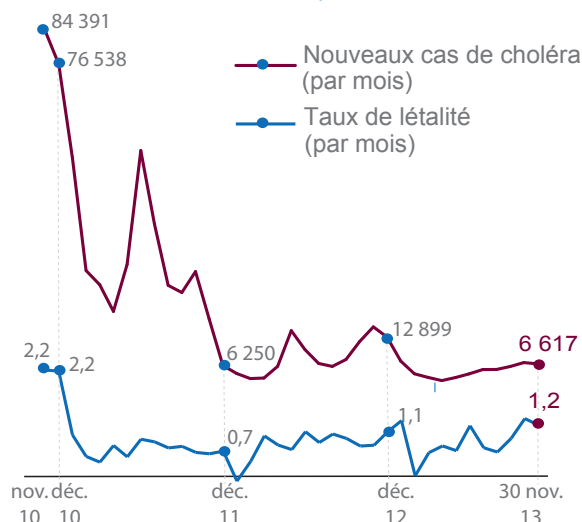
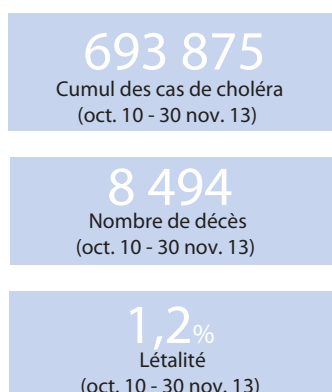
FAITS ET CHIFFRES

PREPARATION ET REPONSE

Depuis son apparition en octobre 2010, le choléra a affecté environ 697 715 personnes et causé la mort de 8 547 personnes. (1) De janvier à décembre 2013, Haïti a enregistré plus de 58 600 cas et 592 décès. D'après l'OPS-OMS, plus de 45 000 personnes pourraient être affectées par l'épidémie en 2014.

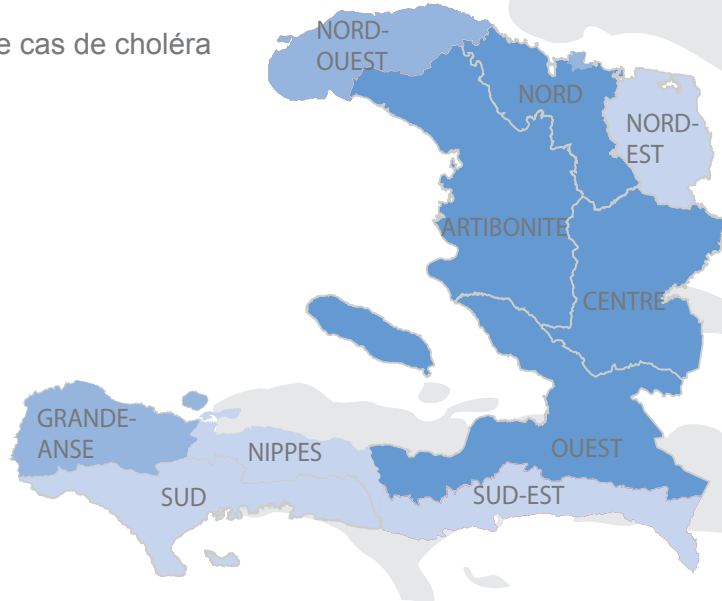
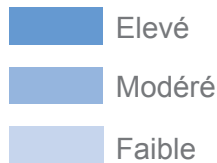
Le nombre de cas estimés a baissé de façon significative chaque année, passant de 352 033 cas en 2011 à 56 174 cas en 2013. La proportion de décès dus au choléra est de 1,22%, légèrement au-dessus du 1% reconnu internationalement pour qualifier le contrôle efficace du choléra, mais bien en dessous des 2,2% observés fin décembre 2010.

Information globale sur le choléra en Haïti (oct. 2010 - 30 nov. 2013)



Zones prioritaires actuelles (jan.-nov. 2013)

Basé sur le nombre de cas de choléra par département



Plus de 140 millions de dollars ont été dépensés et/ou dédiés à la réponse à l'épidémie depuis son apparition.

Les Nations Unies ont aidé à établir/améliorer 160 points de traitement du choléra, réhabilité les infrastructures en eau et assainissement (WASH) dans cinq hôpitaux départementaux et 14 points de traitement du choléra, amélioré la qualité de l'eau dans 80 centres de santé et établi près de 700 points d'eau et de chloration en Haïti.

Un système de surveillance de la qualité de l'eau est en place dans 56 centres de santé. Il est en cours d'élargissement dans la totalité des 140 communes d'Haïti.

Des installations sanitaires ont été construites dans 240 écoles.

La diminution des risques pour environ 1,2 million de personnes par le curage des latrines.

Plus de 9 millions de pastilles de purification de l'eau, de savons et de fournitures et équipements médicaux distribués pour prévenir et soigner le choléra.

Des vaccins contre le choléra par voie orale achetés pour 110 000 personnes.

Des campagnes d'hygiène communautaire ont touché des milliers de familles.

400 tonnes métriques de matériels de santé, d'eau et d'assainissement fournies aux zones touchées par des poussées de choléra.

Un réseau d'ONG nationales et internationales travaillant dans le domaine du WASH et expérimentées dans la lutte contre le choléra en Haïti a été mis en place pour renforcer le rôle des autorités nationales et améliorer la coordination et la réponse à travers le pays.

Une majorité des recommandations du panel indépendant d'experts a été adoptée afin d'éviter de futures épidémies.

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Le nombre des acteurs internationaux engagés dans la lutte contre le choléra a diminué, passant de 120 en 2011 à environ 50 en 2013, alors que les capacités nationales n'ont pas progressé de manière comparable, créant un déficit important dans la couverture sanitaire.

Les camps de déplacés ont un besoin urgent de soutien pour le traitement des déchets. Dysfonctionnels, les systèmes nationaux de traitement de l'eau doivent être améliorés.

L'augmentation des taux de mortalité institutionnelle traduit un besoin d'améliorer la qualité de la gestion des cas à travers le pays, déjà mise à mal par l'insuffisance du personnel médical et le non-versement des salaires.

L'ONU et ses partenaires restent totalement mobilisés face à ces défis en soutien au gouvernement d'Haïti et continueront de lancer de nouveaux appels à financement pour couvrir les besoins à moyen et long terme.

Le Secrétaire général a lancé l'Initiative pour l'élimination du choléra sur l'île d'Hispaniola en décembre 2012. Afin de renforcer les initiatives en cours, il a requis l'élaboration d'un plan clair guidant la lutte de l'ONU contre le choléra dans le pays, l'établissement d'une Unité de coordination du choléra en Haïti afin de superviser l'action de l'ONU et a nommé un Coordonnateur en chef de la réponse au choléra basé à New York pour optimiser les ressources des Nations Unies et soutenir le Plan national d'élimination du choléra.

Un Plan d'action humanitaire (HAP) et un plan spécifique choléra ont été développés avec une enveloppe de 40 millions de dollars requise pour la prévention et le traitement du choléra.



SANTÉ

Même avant le tremblement de terre, la situation sanitaire en Haïti était déjà l'une des plus fragiles de la région. Cependant des progrès importants ont été enregistrés dans plusieurs secteurs, notamment la nutrition et la prévention du VIH/Sida.

En 2013, le ministère de la Santé a continué à recevoir le soutien de ses partenaires pour assurer un meilleur accès à des soins de qualité. Par exemple, avec l'assistance technique des Nations Unies et de ses partenaires, par l'intermédiaire de la plateforme multisectorielle 'Aba Grangou', un projet de loi sur la fortification des aliments a été préparé et transmis au Parlement Haïtien.

FAITS ET CHIFFRES

SANTÉ MATERNELLE ET REPRODUCTIVE

28 centres d'urgence néonatale et obstétrique équipés dans 9 départements et 35 professionnels formés à la méthode de la mère kangourou. (1)

4 maternités sont opérationnelles à Port-au-Prince, dans l'Ar-tibonite et dans le Sud-est, fournissant des soins d'urgence néonataux, des services de planification familiale et de pré-vention de la transmission de la mère à l'enfant. Ces services sont aussi disponibles dans 9 centres de santé additionnels, couvrant au total plus de 18 300 femmes enceintes. (2)

A ce jour, 40 000 bénéficiaires ont été sensibilisés aux ques-tions de santé reproductive dans un effort visant à réduire la mortalité maternelle. (1) (2)

Un Institut National d'Éducation Supérieur des Sages-femmes est opérationnel. Au total, plus de 80 étudiants sont formés pour la première année, dont 39 infirmières et 41 sages-femmes. (2)

177 924 femmes enceintes ont reçu des suppléments de fer.

1,520 872 femmes en âge de procréer ont reçu la première dose du vaccin contre le tétanos et 973 043 ont reçu la deu-xième dose. (1)

80 000 jeunes ont été informés sur la santé reproductive, la prévention du VIH, la planification familiale et les relations sociales par l'intermédiaire du réseau des centres de la jeu-nesse gérés par des organisations de la société civile. (2)

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

La prévalence du VIH au sein de la population des 15-49 ans est stable depuis 2005 au taux de 2,2% (2,7% chez les femmes et 1,7% chez les hommes).

La prévalence parmi les jeunes (15-24 ans) est de 0,9 %, (1,3 % chez les jeunes femmes et 0,4 % parmi les jeunes hommes).

58,7% des jeunes femmes et 73,8% des jeunes hommes (15-24 ans) utilisent le préservatif. (4)

67% des femmes enceintes séropositives sont actuellement sous traitement. (1)

Le nombre de personnes sous antirétroviraux (ARV) a aug-menté entre 2010 et 2011 pour passer de 29 180 à 34 927. (4) 2,837 adolescents ont été conseillés et testés pour le VIH et 62 717 préservatifs ont été distribués. (1)

Une assistance nutritionnelle a été fournie à 12 000 Haïtiens vivants avec le VIH/Sida ou la tuberculose et à leurs familles (au total plus de 60 000 bénéficiaires) pour encourager l'adhésion au traitement. (3)

NUTRITION

En partenariat avec 30 organisations nationales et internationales, 123 500 personnes dans 7 départements du pays ont reçu une assistance alimentaire ciblée, parmi lesquelles 75 000 enfants entre 6 et 59 mois et 48 500 femmes enceintes et allaitantes. (3)

439 professionnels de santé formés à la réponse à la Malnutrition Aiguë Sévère. (1)

672 850 enfants entre 6 et 59 mois ont reçu un supplément de vitamine A (63,34% de la cible).

387 327 enfants entre 12 et 59 mois ont été vermifugés (40,43% de la cible).

1 usine de production de sel iodé a été fournie au Ministère de la Santé. (1)

L'initiative 'Hôpitaux amis des bébés' a été relancée pour améliorer les pratiques d'allaitement, avec un hôpital certifié et un autre en cours de certification. (1)

Des efforts ont été faits pour mieux intégrer les groupes très vulnérables (enfants souffrant de la tuberculose, du VIH/Sida, et vivant avec un handicap) dans les programmes de nutrition par le renforcement des capacités du personnel hospitalier et des professionnels de la santé communautaire. (1)

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Un nouveau Plan Stratégique VIH pour 2014-2018 est en cours de développement par le ministère de la Planification et le ministère de la Santé avec l'appui des partenaires, dont les Nations Unies. Un budget de mise en œuvre sera aussi élaboré après un processus de priorisation. (5)

Le renforcement de la gestion des vaccins sera une priorité, notamment en ce qui concerne la chaîne logistique et le lancement de nouvelles campagnes, ainsi que l'organisation des trois tours de vaccination contre le tétanos maternel et néonatal dans l'ensemble du pays.

Les efforts sont en cours pour l'introduction de la vaccination contre le rotavirus en 2014 et la préparation pour l'introduction du vaccin contre la pneumococcie.

En 2014, les Nations Unies se concentreront sur le soutien aux initiatives des professionnels de la santé communautaire afin de promouvoir un système de suivi et de gestion de la santé efficace.

Bien que l'utilisation des méthodes de planification familiale augmente en moyenne d'1% par an, les besoins de planification familiale non satisfaits restent élevés, à plus de 35%. Plus d'efforts sont en cours afin d'assurer un accès universel.

(4) Données issues de l'enquête EMMUS V
Entités ONU : (1) UNICEF (2) FNUAP (3) PAM (5) ONUSIDA



TÉMOIGNAGE

En Haïti, les cliniques d'urgence aident à réduire les décès maternels et néonataux

En Haïti, des cliniques offrant des obstétricaux d'urgence et les soins du nouveau-né travaillent à réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale.

Selon les conclusions de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services 2012 (une enquête nationale sur la mortalité, la morbidité et le service emploi), moins de 36% des naissances ont lieu dans les établissements de santé.

Quatre cliniques pilotes à travers Haïti travaillent à réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale en fournissant des soins obstétricaux d'urgence de base, ou SONUB.

Ces cliniques ont vu le jour grâce à un partenariat du ministère de la Santé publique et de la Population, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et celui pour l'Enfance (UNICEF).



ÉDUCATION

Le secteur de l'éducation est confronté à de nombreux défis, dus aux lacunes en matière d'infrastructures publiques, de frais d'inscription souvent prohibitifs dans les établissements privés et d'une répartition souvent déséquilibrée des écoles dans le pays. Toutefois, ces dernières années, des progrès importants ont été réalisés, particulièrement en matière d'accès à l'éducation primaire. Les Nations Unies travaillent avec le gouvernement d'Haïti pour poursuivre ces efforts, harmoniser le système d'éducation, abolir les frais de scolarité et définir des normes qualitatives pour les professionnels étatiques et non-étatiques du secteur.

FAITS ET CHIFFRES

Le recensement scolaire national 2010-2011 révèle une augmentation de 12% du taux net de scolarisation depuis 2003 pour atteindre 88%, soit 1,5 million d'enfants âgés de 6 à 12 ans. Cependant, 200 000 enfants ne sont toujours pas scolarisés. (1)

Les capacités de planification du ministère de l'Éducation renforcées grâce à une meilleure collecte des données pour les écoles primaires et secondaires. (2)

La plupart des enfants dans 50 écoles publiques lisent à peine 26 mots à la minute.

Distribution de 49 000 kits scolaires dans les départements du Sud-est et du Centre et de 1 000 kits dans 15 établissements scolaires pour enfants handicapés.

12 500 enfants, 350 instituteurs et 50 directeurs d'école ont amélioré leurs compétences.

100 écoles dans quatre départements ciblés bénéficient de programmes d'apprentissage de la lecture dans les petites classes et de formations sur la gestion scolaire. (1)

750 étudiants dans 25 écoles situées dans des zones vulnérables (département de l'Ouest) formés en Réduction des risques de désastres, premiers secours, etc. (3)

Coopération avec 16 ONG nationales pour la fourniture d'un repas chaud par jour à 685 000 enfants dans 2 317 écoles primaires de sept départements du pays (de la maternelle à la 3^{ème} secondaire), conformément au classement du Centre national de la sécurité alimentaire. Les repas couvrent 20%

DÉFIS ET PERSPECTIVES

En 2014, les Nations Unies vont poursuivre leur soutien aux institutions gouvernementales pour ouvrir aux enfants plus d'opportunités pédagogiques formelles, communautaires et familiales, dès leur plus jeune âge.

La production de statistiques sur les établissements d'éducation supérieure sera aussi une de leurs priorités pour la planification et la coordination des interventions dans le secteur.

Elles appuieront également le gouvernement dans le développement de cadres de régulation et la définition de normes de qualité pour le système d'éducation.

A l'horizon 2015, 80 000 enfants, dont 80% vivent dans les zones reculées auront accès à une éducation de qualité fondée sur un programme de base pouvant être utilisé comme norme de politique nationale.



TÉMOIGNAGE: P.L.A.Y !

La fin de l'année scolaire est l'occasion de procéder à l'évaluation d'un programme pilote de jeux en Haïti qui s'est avéré populaire parmi les enfants et les enseignants.

Avec un 1 million de dollars de subvention par Disney, l'UNICEF a lancé un programme pilote qui a utilisé des aires de jeux pour aider à stimuler la créativité et le développement sain des enfants touchés par les catastrophes et les situations d'urgence. Le projet P.L.A.Y. présente des unités de jeux portables conçus par l'architecte David Rockwell. Ces aires de jeux ont été placées dans des écoles en Haïti et dans des espaces amis des enfants au Bangladesh au début de l'année scolaire 2012.

« Comment prenez-vous soin du développement de l'enfant dans des situations très difficiles ? », demande le Dr Cassie Landers de l'École de santé publique de l'Université de Columbia, l'un des évaluateurs de ce programme pilote. « Nous avons pensé que le terrain de jeu serait une réponse innovante à ce problème, » dit-elle.

La première tâche de l'équipe d'évaluation était la compilation des données au moyen d'entrevues avec les enseignants, les parents, les membres de la communauté et les enfants eux-mêmes, pour voir comment ceux-ci apprécient ce type d'aire de jeux. Pour faciliter le processus, l'organisation humanitaire haïtienne Tipa Tipa a suivi le travail sur le terrain.

Les résultats préliminaires de l'évaluation montrent que le terrain de jeu est une ressource polyvalente pour les enfants et les enseignants. Chaque composante de cette structure, qui est transportée et conservée dans une boîte mobile, peut être utilisée comme un outil d'apprentissage pratique dans la salle de classe. Géométrie, couleurs et formes sont parmi les sujets qui peuvent être explorés. Certains enseignants ont déclaré qu'ils avaient trouvé les blocs de jeux utiles, car ils n'ont peu ou pas d'outils pédagogiques dans leurs classes.



ENVIRONNEMENT

Ces trente dernières années, la couverture forestière en Haïti s'est gravement réduit, pour ne plus représenter que moins de 2% du territoire. En outre, 85% des bassins versant sont en mauvais état, ce qui entraîne de fréquentes inondations, l'érosion des sols et des pertes importantes en substances nutritives essentielles à l'agriculture. En 2013, les Nations Unies ont poursuivi leurs efforts pour augmenter la production agricole, améliorer la gestion des bassins versants et accélérer la reforestation.

FAITS ET CHIFFRES

Par l'intermédiaire du projet 'Frontière Verte', plus de 400 hectares ont été plantés à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, 800 emplois temporaires créés dont 1/3 occupés par des femmes. (1)

Afin d'améliorer la gestion partagée des ressources naturelles, un comité binational est désormais opérationnel, avec des représentants des ministères de l'Environnement haïtien et dominicain.

Dans le Département du Sud : (2)

Plus de 1 300 mètres linéaires de gabions ont été construits; 1,5 million de semis préparés pour la reforestation de plus de 1 000 hectares de terrain à Aquin et St Louis du Sud; plus de 50 000 emplois temporaires créés (dont 30% destinés à des femmes) sur 18 mois; 70% des fonds pour les projets de réhabilitation et d'atténuation alloués par le biais d'entités étatiques (municipalités ou directions départementales des ministères).

Les Nations Unies ont soutenu la production et la vente de 500 produits à énergie propre et aidé au lancement de 11 entreprises. L'accessibilité aux produits à énergie propre a été renforcée avec 7 000 produits loués ou vendus et l'emploi de 102 vendeurs. (2)

Afin de maximiser l'utilisation d'énergies alternatives et de réduire la consommation de bois, 2 centrales hydro-électriques pilotes ont été inaugurées. (3)

Les Nations Unies ont continué de promouvoir l'utilisation de briquettes pour la cuisson des repas dans les écoles, avec 299 000 briquettes distribuées, ce qui a permis d'économiser 17 576 kg de charbon et 105 077 kg de bois au cours de l'année scolaire 2012-2013. (4)

Plus de 250 lampadaires solaires ont été installés dans les zones marginalisées de Port-au-Prince. (5)

Délimitation des 9 Zones Marines Protégées d'Haïti dans le Sud, et 3 dans le Nord.

Création d'une coopérative énergie pour gérer le système électrique hybride connectant 3 municipalités et installation d'une micro-grille dans le Sud qui dessert 52 foyers par le biais d'un partenariat public-privé.

8 projets de gestion des bassins versants avec une composante de reforestation ciblent les ravines au-dessus de Port-au-Prince, employant au total 8 000 personnes. (5)

Renforcement des berges de la rivière de Grand Goâve. (5)

Forage de 14 puits depuis la fin de l'année 2011. (5)



Réalisation d'une campagne de **sensibilisation environnementale** en mars 2013 avec des parlementaires, la DINEPA, l'administration locale et la société civile à **Saut d'Eau** (Plateau Central). (5)

Un **modèle mathématique** a été développé pour permettre aux agriculteurs d'anticiper les semences les plus profitables en fonction des prévisions climatiques. Une politique nationale sur l'adaptation au changement climatique est en cours de préparation. (6)

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Les Nations Unies continueront d'accompagner les institutions haïtiennes au niveau central et départemental pour soutenir la **modernisation de la législation environnementale** et renforcer les capacités de planification, de gestion des fonds et de coordination. Dans le département du Sud, les Nations Unies agiront dans le cadre de **l'Initiative 'Côte Sud'**, une coalition soutenant le Gouvernement pour un développement durable et le recul de la vulnérabilité.

L'ONU poursuivra aussi son **engagement auprès des organisations communautaires** dans le but d'améliorer la vie des Haïtiens, notamment par le développement de la pêche durable, des initiatives d'éco-tourisme et l'amélioration des systèmes d'agroforesterie.



TÉMOIGNAGE

«Je n'avais pas de travail, alors je traversais régulièrement la frontière pour couper des arbres et faire du charbon. Le charbon de bois se vend bien en Haïti. Un jour, alors que je coupais un arbre, le chef du projet est venu me voir et m'a convaincue de l'importance de préserver notre environnement. Il m'a alors proposé de rejoindre une brigade de plantation, même si je n'ai qu'un seul bras pour travailler».

Marie Lucie Borgella, bénéficiaire du projet 'Frontière Verte' du PNUD à Ouanaminthe (Nord-est).



EMPLOI

Le tremblement de terre n'a fait qu'aggraver une situation critique en matière d'emploi en Haïti, marquée par une grande pauvreté, un taux de chômage élevé et une croissance économique faible. La création d'emploi a par conséquent été au cœur de nombreux projets mis en œuvre avec le soutien des Nations Unies.

FAITS ET CHIFFRES

URGENCE ET CRÉATION D'EMPLOIS À FORTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE

Plus de 470 000 emplois temporaires créés (40% de femmes) par les programmes 'Travail contre rémunération', 'Travail contre nourriture' et 'Argent contre production'. Ils ont contribué au nettoyage de Port-au-Prince et d'autres villes gravement affectées par le tremblement de terre. Dans les zones rurales, ils ont permis de réhabiliter de petites infrastructures et de protéger les bassins versants pour augmenter la production agricole. (1)

En 2013, 5 473 travailleurs journaliers ont été embauchés, dont 2 123 dans la région de Port-au-Prince. Au total, 2 258 241 dollars US de salaires ont été payés pour des travaux dans la construction de logements et d'infrastructures routières. (5)

QUALIFICATION DES TRAVAILLEURS ET DES ENTREPRENEURS DE LA RECONSTRUCTION

63 personnes avec une expérience dans le secteur de la construction ont été formées pour pouvoir former les chefs de chantiers et leurs équipes. Elles ont créé 2 associations pour renforcer les capacités des intervenants du secteur et réduire la vulnérabilité aux désastres.

Plus de 500 travailleurs du bâtiment (8% de femmes) dans les

zones affectées par le séisme ont été formés et certifiés par l'Etat en construction anti-sismique.

50 entrepreneurs et 341 ouvriers (24% de femmes) ont été formés à la production de matériaux de construction de qualité comme les blocs et les pavés ainsi qu'à la réhabilitation des rues pour répondre à une demande élevée.

175 entrepreneurs dans la construction, la transformation alimentaire et la mécanique ont été accompagnés dans le développement de leur entreprise. (2)

CRÉATION D'EMPLOI POUR LES GROUPES VULNERABLES

Les agriculteurs, les représentants du gouvernement, la société civile et les chambres de commerce locales ont identifié 539 produits phares dans les 10 départements d'Haïti, dont 30 principaux en fonction de leur potentiel de création d'emploi, d'impact environnemental et de possibilité d'augmentation de la production.

Plus de 500 hommes et femmes vulnérables ont intégré un centre de production économique en artisanat. En parallèle, les bénéficiaires ont accès à des services de soutien à la micro entreprise. (3)

Les Nations Unies soutiennent la mise en œuvre de formations intégrées de techniques et de gestion certifiées par l'Etat et visant les populations vulnérables (adultes semi formés, micro entrepreneurs, jeunes déscolarisés et jeunes femmes). (2)



AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

3 nouvelles laiteries sont en construction et des formations sont en cours pour améliorer la qualité des produits laitiers. La Fédération Nationale des producteurs de lait est soutenue pour améliorer la production, la transformation et le marketing.

40 groupes d'agriculteurs ont été formés, soutenus et orientés pour la production de plus de 4 000 tonnes de semences certifiées de maïs, de haricots et de sorgho. Le service national des semences a été renforcé et 13 techniciens agricoles formés en production et contrôle de qualité. Des semences locales de qualité ont été mises à la disposition de plus de 20 000 familles pauvres ou affectées par des désastres à des prix subventionnés. (3)

DÉFIS ET PERSPECTIVES

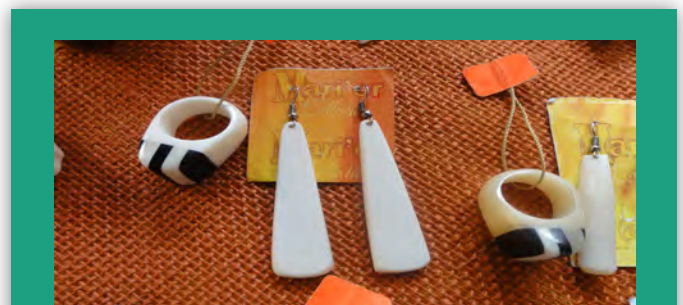
Les Nations Unies soutiennent l'élaboration d'une politique de l'emploi en appuyant le renforcement des ministères de l'Economie et des Finances, du Commerce et de l'Industrie et de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

Les Nations Unies travaillent avec les institutions gouvernementales pertinentes au développement des normes de création d'emploi et de centres d'affaires dans les zones métropolitaines, ainsi que dans certaines zones rurales pour faciliter l'accès au marché de l'emploi. Un soutien est également apporté à la réforme de la formation professionnelle afin de mieux l'adapter aux besoins de l'économie.

Elles travaillent à la définition d'un cadre de régulation pour faciliter l'accès au crédit pour les petites et micro-entreprises.

Elles conduisent aussi des analyses pour développer les liens entre les entreprises leaders et les petites et micro-entreprises travaillant dans un même secteur.

Les Nations Unies soutiennent le Gouvernement dans ses plans



TÉMOIGNAGE

«La formation en gestion des petites entreprises m'a apporté de précieuses connaissances en entrepreneuriat, mais cela m'a également permis d'agrandir ma collection et d'employer beaucoup plus de gens.»

Marie-Aure Clermont, de Carrefour (Port-au-Prince) a pu développer en un an son entreprise de bijoux artisanaux grâce à un projet d'incubation destiné aux femmes entrepreneurs des quartiers sensibles de la capitale. Un programme annuel financé par la Section de la Réduction de la violence communautaire de la MINUSTAH.

de relèvement du secteur agricole, essentiellement composé de petites exploitations familiales, dont la résilience est un thème central. Des activités appuyées par l'ONU permettent des progrès (gestion des bassins versants, achats de produits laitiers locaux, production locale de semences de qualité, etc.), mais ce n'est que lorsque toutes ces activités sont combinées à l'échelle local qu'un cercle vertueux pourra naître autour de la résilience de ces exploitations familiales.

ACRONYMES



BIT :	Bureau international du travail
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP :	Fonds des Nations Unies pour la population
MINUSTAH :	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
OCHA :	Bureau de coordination des affaires humanitaires
OIM :	Organisation internationale pour les migrations
ONU-Habitat :	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA :	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OPS/OMS :	Organisation panaméricaine de la santé / Organisation mondiale de la santé
PAM :	Programme alimentaire mondial
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS :	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets



NATIONS UNIES EN
HAITI



mars 2014